



Stratégie de l'OSAR 2023-2027

Auteur-e

Comité de l'OSAR

Approuvé par

Comité de l'OSAR

Date

15.11.2022

Table des matières

Champs d'activité stratégiques : comment l'OSAR souhaite atteindre ses objectifs.....	3
1. Plaidoyer, lobbying et relations publiques	3
2. Protection juridique des personnes réfugiées.....	4
3. Connaissances et principes de base sur l'exil, l'asile et l'intégration	4
4. Formation et sensibilisation.....	5
5. Large base de financement	5
6. Développement de l'organisation et du secrétariat	6

Champs d'activité stratégiques : comment l'OSAR souhaite atteindre ses objectifs

Les principaux objectifs et tâches de l'OSAR sont énoncés dans sa vision, sa mission et ses objectifs stratégiques. En complément, l'OSAR définit tous les cinq ans des champs d'activité stratégiques. Ceux-ci décrivent les domaines d'activité dans lesquels l'OSAR s'engage pour ses objectifs au cours de la période stratégique.

1. Plaidoyer, lobbying et relations publiques

L'OSAR est la principale représentante des intérêts des personnes réfugiées en Suisse.

Elle

- 1.1 intensifie son activité de lobbying en faveur des intérêts et des droits des personnes réfugiées à l'échelle nationale et s'engage pour obtenir :
 - des routes migratoires légales,
 - une procédure d'asile uniforme et équitable,
 - la participation à la vie sociale ;
- 1.2 renforce le dialogue régulier avec les partis, le Parlement fédéral, l'administration fédérale et les organes de coordination des cantons, des communes et des villes et influence ainsi le discours politique, l'évolution de la loi et les pratiques ;
- 1.3 oriente son travail de relations publiques et ses campagnes sur les thématiques des routes migratoires légales, de la procédure d'asile équitable et de la participation à la vie sociale et influence ainsi la formation de l'opinion ;
- 1.4 œuvre, aux côtés du Conseil européen des réfugiés (European Council on Refugees and Exils ECRE), au développement du régime européen de l'asile ;
- 1.5 crée au sein de la population une prise de conscience et une compréhension des réalités de vie des personnes réfugiées et rend ainsi le discours public plus objectif ;
- 1.6 développe des formes de collaboration avec la Confédération, les cantons, les villes, les communes et les organisations de la société civile afin de développer les voies d'accès légales et d'améliorer l'accueil des personnes réfugiées ;
- 1.7 donne des impulsions pour le développement du système d'encadrement des personnes réfugiées en Suisse.

2. Protection juridique des personnes réfugiées

L'OSAR est le centre de compétences et la plateforme de savoirs en matière de protection juridique des personnes réfugiées.

Elle

- 2.1 encourage la conception et la mise en œuvre de standards uniformes et renforce une protection juridique de qualité des personnes réfugiées dans la procédure d'asile ;
- 2.2 développe et fournit ses prestations et produits en fonction des besoins des différentes organisations et institutions actives dans le domaine de la protection juridique et contribue ainsi à la qualité de leurs prestations ;
- 2.3 propose des analyses, une plateforme de connaissances, des chiffres clés, des canaux d'échange, des conseils et des formations continues spécialisées qui apportent une valeur ajoutée essentielle à l'assurance qualité dans la procédure d'asile ;
- 2.4 soutient les partenaires spécialisés, les actrices et acteurs de la protection juridique, les tribunaux et les tiers grâce à son expertise unique et à son rayonnement européen concernant les pays d'origine et de transit, les États et la procédure Dublin.

3. Connaissances et principes de base sur l'exil, l'asile et l'intégration

L'OSAR est une organisation indépendante, spécialisée dans les domaines de l'exil, de l'asile et de l'intégration.

Elle

- 3.1 constitue la plateforme de savoirs dans les domaines suivants :
 - routes migratoires légales,
 - procédure d'asile uniforme et équitable,
 - pays d'origine des personnes réfugiées et
 - participation à la vie sociale.Elle met son expertise à la disposition des institutions, organisations et personnes spécialisées ;
- 3.2 développe systématiquement la gestion des connaissances et les rend accessibles au moyen d'instruments appropriés ;
- 3.3 renforce ses connaissances dans le domaine de la politique internationale et européenne des personnes réfugiées pour atteindre ses objectifs politiques et, à cette fin, intensifie sa collaboration avec l'association faîtière européenne ;
- 3.4 vérifie l'efficacité des mesures d'intégration en collaboration avec ses organisations membres et d'autres organisations partenaires à l'échelle nationale et propose des améliorations ;
- 3.5 encourage les innovations et les coopérations en développant et en réalisant des projets. Elle traite les nouvelles connaissances qui en découlent et les met à profit.

4. Formation et sensibilisation

L'OSAR est le prestataire national de formations pratiques sur l'exil, l'asile et l'intégration.

Elle

- 4.1 développe son offre de formation continue pour les professionnel-le-s et les spécialistes et contribue ainsi à la qualité du travail avec les personnes réfugiées ;
- 4.2 renforce la tolérance et la sensibilité des jeunes et des adultes à l'égard des personnes réfugiées en tant que membres de la société ;
- 4.3 augmente la portée de ses offres de formation à travers la synergie unique des collaboratrices et collaborateurs issus de l'asile, de spécialistes de la formation et de spécialistes disposant d'une expertise juridique et spécifique au pays ;
- 4.4 accroît l'attractivité de ses offres de formation et de sensibilisation et atteint d'autres groupes cibles.

5. Large base de financement

L'OSAR garantit son indépendance grâce à un modèle de financement équilibré et durable.

Elle

- 5.1 garantit sa base de financement par les cotisations de membres, les dons privés, les contributions d'institutions, les mandats de prestations ainsi que les recettes provenant de prestations et produits ;
- 5.2 entretient et élargit le cercle des donatrices et donateurs privés et intègre de manière ciblée des donatrices et donateurs de fonds institutionnels pour des projets et programmes innovants ;
- 5.3 définit des taux de couverture des coûts et des modèles tarifaires pour ses prestations et produits de protection juridique et de formation ;
- 5.4 dispose d'une stratégie de placement durable pour financer ses tâches en faveur de la protection des personnes réfugiées.

6. Développement de l'organisation et du secrétariat

L'OSAR est une organisation efficace et efficiente, à forte valeur ajoutée pour ses organisations membres.

Elle

- 6.1 renforce la collaboration au sein de la faïtière par le dialogue régulier et l'échange avec les organisations membres ainsi qu'à l'aide de projets et campagnes communs ;
- 6.2 associe ces dernières aux manifestations de plaidoyer et aux processus décisionnels importants et rassemble et harmonise les opinions en faveur d'une protection forte des personnes réfugiées ;
- 6.3 renforce, dans son travail, la participation des personnes réfugiées et le dialogue avec elles ;
- 6.4 dirige un secrétariat capable de réagir de manière innovante et flexible aux évolutions dans le domaine de l'asile et offre un environnement de travail attrayant et porteur de sens à ses collaboratrices et collaborateurs. Elle
 - reflète sa culture d'entreprise et de direction et renforce l'engagement commun en qualité d'organisation orientée sur la stratégie et l'efficacité ;
 - valorise les performances et l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs et développe leurs compétences de manière ciblée ;
 - oriente l'utilisation de ses ressources vers la réalisation des objectifs stratégiques ;
 - modernise son architecture numérique pour faciliter la collaboration et les processus de travail.